

AVIS PUBLIC SÉANCE SPÉCIALE

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance spéciale le **lundi 8 mai 2023 à 19 h 00**.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Soumission sur invitation 202322 – Nettoyage de fossés et remplacement de ponceaux rang du Moulin
4. Période de questions
5. Levée de la séance spéciale

Donné à Saint-Chrysostome, le 5 mai 2023.



Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h le 5 mai 2023 sur le site internet de la municipalité au www.mun-sc.ca onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5 mai 2023.



Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier